



Centre National de Référence Virus des infections respiratoires
Hospices Civils de Lyon
Institut Pasteur de Paris

Direction des maladies infectieuses
Santé publique France

Saint-Maurice , le 6 septembre 2024

Objet : Evolution de la surveillance génomique des variants du SARS-CoV-2 à l'automne 2024

Madame, Monsieur, Chers Confrères,

Santé publique France et le Centre National de Référence Virus des Infections Respiratoires (CNR-VIR) ont convenu de faire évoluer la surveillance des variants du SARS-CoV-2, en cohérence avec la sortie de l'état de crise sanitaire et dans une optique de surveillance intégrée des infections respiratoires aiguës.

En pratique, cette évolution se traduira par une modification dans les circuits de remontée des prélèvements pour séquençage aléatoire vers le CNR-VIR (enquêtes Flash). Les données de la surveillance génomique du SARS-CoV-2 continueront à être intégrées aux bulletins épidémiologiques de Santé publique France et feront l'objet de publications dédiées si la situation le justifie.

Le 23 septembre 2024 aura lieu la dernière enquête Flash organisée par Santé publique France. Après cette date, l'envoi de prélèvements vers le CNR-VIR sera coordonné par celui-ci via deux modalités détaillées ci-dessous.

La surveillance génomique de l'ensemble des virus respiratoires **en milieu hospitalier** sera renforcée autour des [indications de séquençage ciblé*](#), tel que définies par les sociétés savantes. Elle passera soit par l'envoi de prélèvements au CNR-VIR, soit par du séquençage réalisé localement et dont les résultats devront être déposés sur la base EMERGEN-DB* et partagés sur GISAID.

La surveillance génomique aléatoire **en milieu communautaire** (laboratoires de biologie médicale de ville) sera recentrée autour du réseau des laboratoires de biologie médicale RELAB, animée par le CNR-VIR. D'autre part, dans le cadre des indications de séquençage ciblé mentionnées précédemment, l'ensemble des laboratoires de biologie médicale de ville pourra toujours envoyer des prélèvements.

Nous remercions l'ensemble des laboratoires qui ont participé depuis janvier 2021 et jusqu'à aujourd'hui aux enquêtes Flash, et dont la mobilisation a permis de maintenir un haut niveau de précision dans la surveillance des variants du SARS-CoV-2 en France.

Si vous souhaitez continuer à participer à la surveillance des variants du SARS-CoV-2 hors du cadre précisé ci-dessus ou si vous avez des questions sur cette transition, n'hésitez pas à contacter le CNR-VIR à l'adresse ghn.cnrvi.sequencage@chu-lyon.fr ou grippe@pasteur.fr. L'adresse mail enqueteflash@santepubliquefrance.fr sera désactivée après l'arrêt des enquêtes Flash.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, Chers Confrères, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Bruno LINA
Responsable du CNR VIR
Hospices Civils de Lyon

Bruno COIGNARD
Directeur maladies infectieuses
Santé publique France

*Recommandations relatives aux indications médicales du génotypage par séquençage des virus respiratoires dont le SARSCoV - Version 1_12/06/2023 publiées par la SFM (<https://www.sfm-microbiologie.org/covid-19-fiches-et-documents-sfm/>)

*Pour plus d'information à propos d'EMERGEN-DB: <https://www.emergen.cloud/fr/>